



La problématique du jour : La sécurité des ascenseurs.

Nous allons aborder un point qui nous préoccupe plus sérieusement depuis +/- 2 ans et qui concerne la sécurité des ascenseurs.

Depuis +/- 1 an, nous sommes très sollicités par un certain nombre d'entre vous pour réaliser des audits ou expertises sur vos ascenseurs.

Pour mémoire, quand nous avons démarré nos activités en 2004, c'était par cette activité précisément, mais surtout dans le secteur tertiaire.

Par la suite, cette activité a continué son chemin et a été largement débordée par les dossiers de mise en conformité comme vous le savez tous.

Maintenant que ces dossiers tendent à se calmer quelque peu, nous sommes contactés pour réaliser des missions d'audit technique des installations d'ascenseurs.

La nouveauté est que ces demandes concernent également le secteur résidentiel.

Parmi vous se trouvent donc des personnes qui se rendent compte que la maintenance des ascenseurs n'est plus assurée correctement. Conséquence, les pannes deviennent fréquentes et vos clients sont mécontents.

Un audit est donc une manière de faire le point de manière objective sur la situation.

Mais, si nous avons décidé de consacrer une news letter à ce sujet, c'est parce que nous avons remarqué une autre tendance tout aussi préoccupante si pas plus.

Lors de nos inspections, nous remarquons une tendance lourde au niveau des contrôles légaux. Les SECT font de moins en moins leur boulot, à savoir assurer le contrôle de la sécurité des ascenseurs.

Cette pratique est très inquiétante car nous pensons que ces organismes sont le dernier gardien de la sécurité.

Or, de plus en plus, les SECT vous envoient un rapport qui ne fait qu'ajouter un numéro supplémentaire aux rappels des remarques. En réalité quand on consulte le carnet de contrôle dans la salle des machines, il apparaît que l'inspecteur n'est plus venu parfois depuis 2 ans. Le rapport que vous recevez est donc un faux. Cette pratique est désastreuse en terme de sécurité mais jette aussi le discrédit sur tout le secteur qui n'est déjà pas connu pour sa transparence.

De plus, il faut bien dire que les firmes d'ascenseurs ne s'y retrouvent plus non plus en recevant des rapports qui relèvent des remarques déjà résolues.

Le pire c'est que tout un secteur le remarque et tout le monde se tait.

Ce message est donc très clair, soyez vigilant ! Un passage régulier en salle des machines permet de contrôler que la maintenance est faite (ou que le technicien est au moins passé) et que le SECT est venu faire son contrôle. Faites une photo des documents car il arrive que ces carnets soient remplis par la suite.

Nous en profitons pour vous souhaiter déjà une fin d'année agréable et tout en douceur.

Si vous avez besoin d'aide, nous restons évidemment à votre disposition.

Rudy Charlier